

Titre professionnel Assistant de vie aux familles (ADVF)

Publics

- Demandeurs d'emploi

Conditions d'accès

- Avoir validé un projet professionnel dans le secteur de l'aide à la personne auprès d'un conseiller emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, CAP Emploi, ...) / Prescription obligatoire

Durée

- 932 h (687h en centre et 245h en entreprise)

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Périodes d'alternance en entreprises
- Accompagnement personnalisé
- Intervenants expérimentés issus du secteur professionnel

Validation

- Titre Professionnel ADVF.
- Évaluation certificative terminale.
- Titre du ministère du travail composé de 3 blocs de compétences professionnelles (CCP)

Modalités de financement

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Lieu de formation

- Lycée Jean Jaurès
Aubusson

Contact

Agence de Guéret

05 55 51 34 80

Objectifs

Contribuer à répondre aux besoins de recrutements d'assistants de vie qualifiés notamment sur le territoire de la région Nouvelle Aquitaine.

L'Assistant de vie aux familles contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer. Il accompagne les personnes âgées, malades ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne et favorise ainsi leur autonomie et le maintien à domicile. L'assistant de vie aux familles peut également assurer la garde d'enfants à domicile et réalise, pour les particuliers, l'entretien courant de leur logement et du linge.

Contenu

Module Intégration

- Diagnostic / Positionnement - Formalisation du parcours – Intégration
- Présentation du référentiel TP ADVF et des modalités de certification

Module Présentation du métier et du secteur

- Fonction et place de l'assistant de vie aux familles, conditions d'exercice, cadre législatif et limites de l'intervention, éthique et égalité professionnelle
- Conventions collectives - Gestion multi-employeurs - CESU

Module CCP1 : Entretien le logement et le linge

- Entretien du logement et du linge, repassage et initiation à la couture
- Prévention des risques domestiques et travail en sécurité

Module CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- La relation avec la personne aidée et son entourage
- Handicap, vieillesse et pathologies associées
- Mobilisation et ergonomie, Transferts et déplacements, Gestes de 1^{er} secours
- Aide aux actes essentiels : toilette, repas, habillage, déplacements...
- Bienveillance - Accompagnement en fin de vie et soins palliatifs

Module CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile

- Définition du cadre d'intervention avec les parents
- Prévention des risques et sécurité, la santé, le développement et la psychologie de l'enfant
- Accompagnement des enfants dans les apprentissages de base et les actes de la vie quotidienne

Accompagnement tout au long du parcours : Accompagnement individualisé, techniques de recherche d'emploi, suivi post formation

